

Fiche communale

BOUSSU

Commune de Boussu



Édition 2023

Fiche communale

Boussu

Editeurs responsables

Stéphanie DURY
Hainaut développement
Parc scientifique Initialis
Boulevard Initialis 22 – 7000 Mons
Tél.: +32 65 342 612 – Fax: +32 65 342 603

Helen BARTHE BATSALLE
Observatoire de la Santé du Hainaut
Rue de Saint-Antoine 1 – 7021 Havré
Tél.: +32 65 879 600 – Fax: +32 65 879 679

Récolte, structuration des données – Rédaction

HAINAUT DEVELOPPEMENT
Système d'Information stratégique
Arnaud FLEURQUIN
Parc scientifique Initialis
Boulevard Initialis 22 – 7000 Mons
Tél.: 0800 15 500 – Fax: +32 65 342 566

OBSERVATOIRE DE LA SANTE DU HAINAUT
Rue de Saint-Antoine 1 – 7021 Havré
Tél.: +32 65 879 635 – Fax: +32 65 879 679

Email: hainaut.stat@hainaut.be

"Hormis les exceptions explicitement prévues par la loi, aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans un fichier de données automatisé, ni diffusé, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable de l'éditeur".

Sommaire

Éléments marquants.....	4
1. Territoire.....	5
2. Population.....	6
2.1. Population et évolution.....	6
2.2. Age de la population.....	6
Vieillessement de la population.....	7
2.3. Mouvements de population.....	8
2.4. Ménages.....	8
2.5. Perspectives de population et des ménages.....	9
3. Espérance de vie et mortalité.....	10
3.1. Espérance de vie.....	10
3.2. Mortalité.....	10
3.3. Causes de décès.....	10
4. Etat de santé.....	11
4.1. Etat de santé.....	11
4.2. Dépistage du cancer du sein.....	12
4.3. Comportements de santé.....	12
5. Logement.....	13
5.1. Logements et années de construction des bâtiments.....	13
5.2. Immobilier.....	13
Prix de l'immobilier.....	13
Pression immobilière.....	14
5.3. Logements publics.....	14
6. Services à la population.....	15
6.1. Offre médicale.....	15
6.2. Petite enfance.....	15
6.3. Aînés.....	15
Maisons de repos.....	15
6.4. Nombre d'établissements scolaires.....	16
6.5. Population scolaire.....	16
7. Formation.....	17
7.1. Niveau d'instruction.....	17

8.	Emploi	17
8.1.	Emploi salarié.....	17
8.2.	Emploi indépendant	17
8.3.	Taux d'emploi/Taux de chômage	18
	Taux d'emploi.....	18
	Taux de chômage	18
8.4.	Mobilité des travailleurs	18
	Mobilité des travailleurs résidents	18
	Mobilité des travailleurs occupés.....	19
9.	Revenus.....	19
9.1.	Revenus médians et déclarations.....	19
9.2.	Revenus d'intégration sociale (RIS)	20
10.	Tissu économique.....	21
10.1.	Entreprises.....	21
10.2.	Agriculture	22
	Sources.....	23

Éléments marquants...

Avec 992 hab./km², la commune de Boussu a une densité de population plus élevée que celles du Hainaut et de la Wallonie.

Elle présente une proportion d'étrangers (12,4 %) supérieure à celles du Hainaut et des autres régions du pays, dont 58,9 % sont de nationalité italienne, 13,8 % de nationalité française, 3,5 % de nationalité marocaine.

A Boussu, compte-tenu des marges d'erreur, l'espérance de vie des hommes est supérieure à la moyenne hainuyère et elle est inférieure aux moyennes wallonne et belge. L'espérance de vie des femmes ne diffère pas de la moyenne hainuyère et elle est inférieure aux moyennes wallonne et belge.

A Boussu, si l'on prend la situation hainuyère comme référence (indice 100) et compte-tenu des marges d'erreur, la mortalité des femmes et des hommes est supérieure à la moyenne hainuyère. La mortalité prématurée des hommes est supérieure à la moyenne hainuyère. La mortalité prématurée des femmes ne diffère pas de la moyenne hainuyère.

A Boussu, la part des personnes souffrant d'au moins une maladie chronique impliquant une certaine dépendance est plus élevée que celle du Hainaut.

Le prix médian de l'immobilier à Boussu est inférieur aux prix médians du Hainaut et de la Wallonie.

La commune recense 179 places d'accueil pour la petite enfance et 4 maisons de repos pour un total de 409 lits.

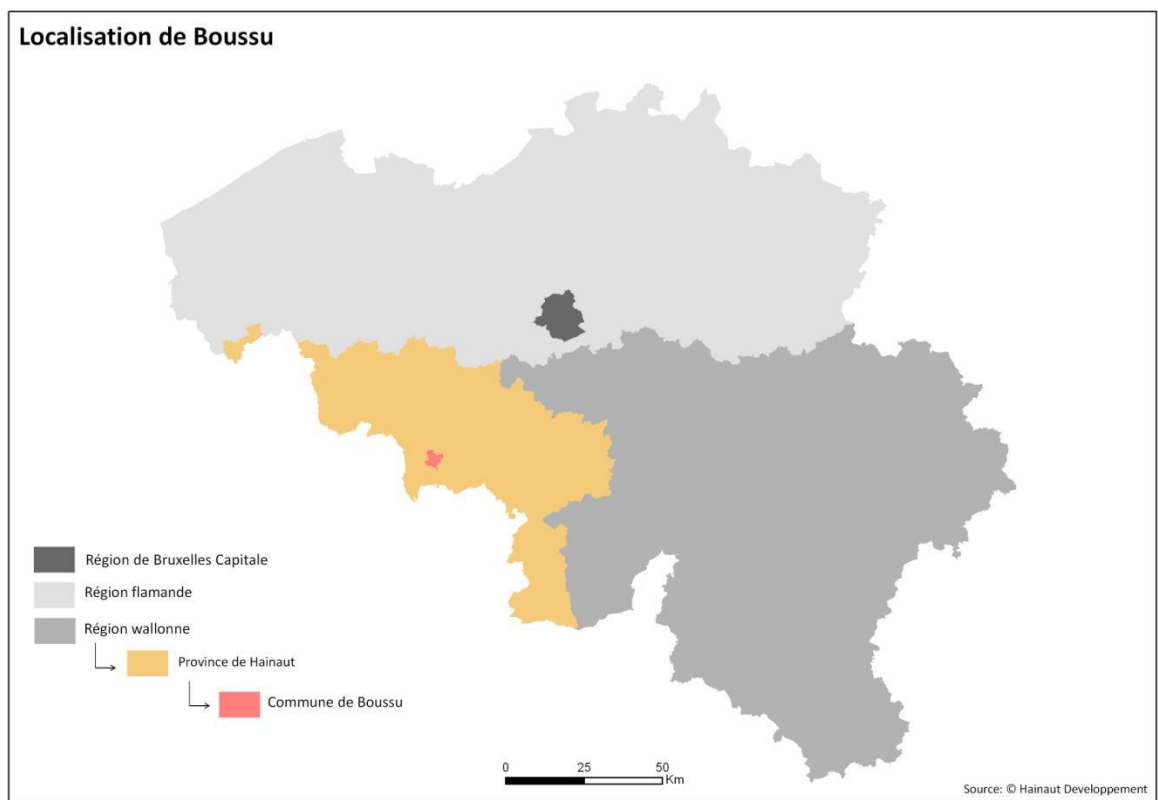
La commune présente une proportion moins élevée de diplômés de l'enseignement supérieur que celles du Hainaut et de la Wallonie.

Le taux d'emploi de Boussu est inférieur aux taux du Hainaut et de la Wallonie. Le taux de chômage est quant à lui plus élevé. Le taux de création d'entreprises est supérieur au taux du Hainaut. Le taux de cessation est également plus important que ceux du Hainaut, de la Wallonie et de la Belgique.

1. Territoire

La commune de Boussu se localise dans le centre la province du Hainaut. Elle appartient à l'arrondissement de Mons et fait partie du territoire du Cœur du Hainaut.

Le territoire de Boussu fait partie de l'ensemble paysager appelé "Haine et Sambre" qui se structure dans l'axe de ces deux cours d'eau.



La commune actuelle est composée de 2 entités : Boussu et Hornu. Au total, la commune s'étend sur une superficie de 2 012 ha pour une population de 19 913 habitants, ce qui donne une densité moyenne de 992 hab./km².

2. Population

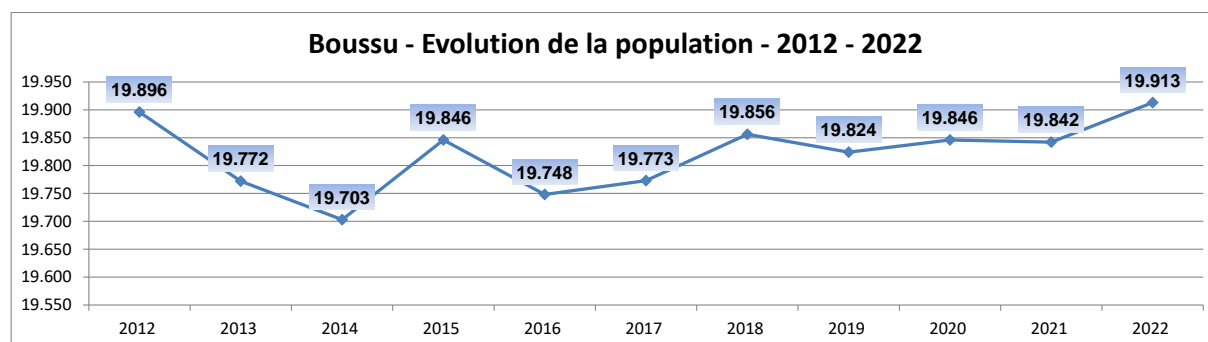
2.1. Population et évolution

Au 1^{er} janvier 2022, la commune de Boussu comptait 19 913 habitants (52,5 % de femmes et 47,5 % d'hommes) soit une densité de population de 992 hab./km², bien plus élevée que celles du Hainaut, de la Wallonie, de la Flandre et de la Belgique.

Territoire	Population			Densité - hab.Km ²	Population étrangère		Part homme/femme	
	Hommes	Femmes	Total		Valeurs absolues	Pourcentage	Hommes	Femmes
Boussu	9.453	10.460	19.913	992	2.479	12,4%	47,5	52,5
Hainaut	658.615	692.512	1.351.127	353	167.325	12,4%	48,7	51,3
Wallonie	1.792.010	1.870.485	3.662.495	216	386.668	10,6%	48,9	51,1
Flandre	3.316.611	3.382.265	6.698.876	488	658.270	9,8%	49,5	50,5
Belgique	5.708.902	5.875.106	11.584.008	375	1.483.675	12,8%	49,3	50,7

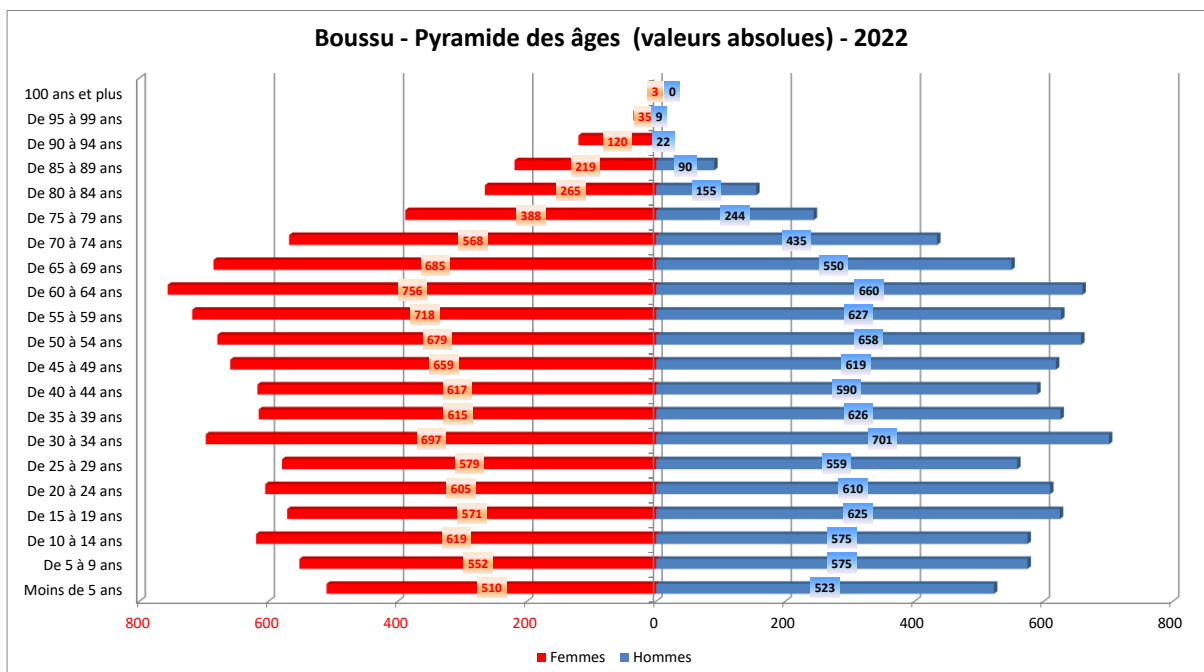
En 2022, les résidents étrangers de Boussu représentaient 12,4 % des habitants, ce qui est identique au taux du Hainaut mais supérieur aux taux observés pour la Wallonie, la Flandre et la Belgique. La grande majorité des personnes étrangères rencontrées à Boussu est de nationalité italienne (58,9% de l'ensemble de la population étrangère). Viennent ensuite les nationalités française (13,8 %) et marocaine (3,5 %).

En 10 ans, la population de Boussu a connu une évolution légèrement positive (+17 habitants). Cela représente une diminution de 0,1 % par rapport à la situation de 2012. Une croissance démographique supérieure est observée au niveau du Hainaut (2,2 %), de la Wallonie (3,3 %), de la Flandre (5,5 %) et de la Belgique (5 %).



2.2. Age de la population

Les habitants âgés de 25 à 49 ans représentent à Boussu 31,4 % de la population, ce chiffre est de 31,7 % pour la province.



De manière générale, les femmes sont plus nombreuses que les hommes et l'écart se creuse davantage dans les tranches âgées de la population.

La pyramide des âges apporte diverses informations. Notamment, elle montre l'impact actuel de l'arrivée des "baby-boomers" dans la catégorie des 55 ans et plus entraînant un vieillissement non négligeable de la population. On observe que 19 % de la population boussutoise est âgée de 65 ans et plus.

Vieillesse de la population

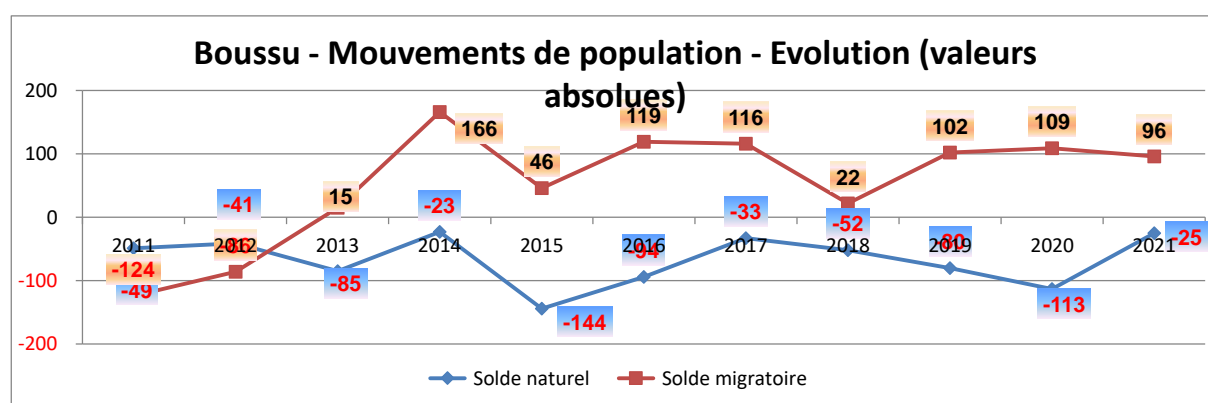
Pour l'année 2022, à Boussu, les moins de 20 ans représentent 22,8 % de la population totale et les 65 ans et plus, 19 %. Les moins de 20 ans et les 65 ans et plus sont dans une proportion identique à Boussu qu'en Hainaut ou en Wallonie.

Phénomène récurrent dans les pays occidentaux, le vieillissement de la population touche également la commune de Boussu. Pour 2022, le ratio entre la population âgée de 65 ans et plus et celle des moins de 20 ans est estimé à 0,83. Cela signifie qu'il y a à Boussu 83 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

Le ratio de dépendance (rapport entre la population inactive (enfants de 0 à 14 ans et personnes âgées de 65 ans et plus) et la population active (population de 15 à 64 ans) est de 0,56 pour la commune. Cela signifie que dans la commune, il y a 100 personnes actives censées pouvoir s'occuper de 56 personnes pour leur vie quotidienne. Ce ratio est aussi de 0,56 pour le Hainaut et pour la Wallonie.

2.3. Mouvements de population

L'évolution négative de la population de Boussu ces dernières années est liée tant aux fortes variations du solde migratoire qu'au solde naturel négatif. On peut relever une chute très forte de la natalité ces dernières années avec un solde naturel négatif de -144 en 2015 et -113 en 2020. Depuis 2013, le solde migratoire affiche des valeurs positives compensant le solde naturel négatif.



2.4. Ménages

En 2022, le pourcentage de ménages isolés à Boussu est de 37,3 %, soit une proportion similaire à celles du Hainaut et de la Wallonie.

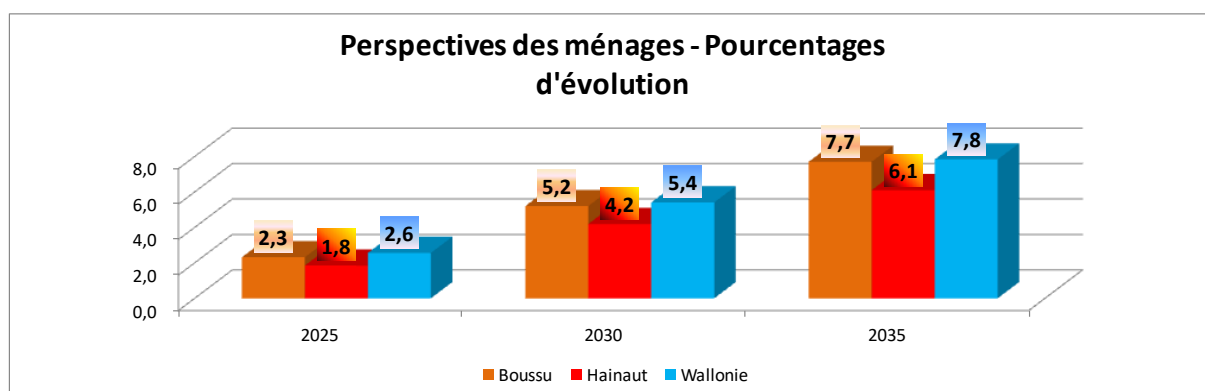
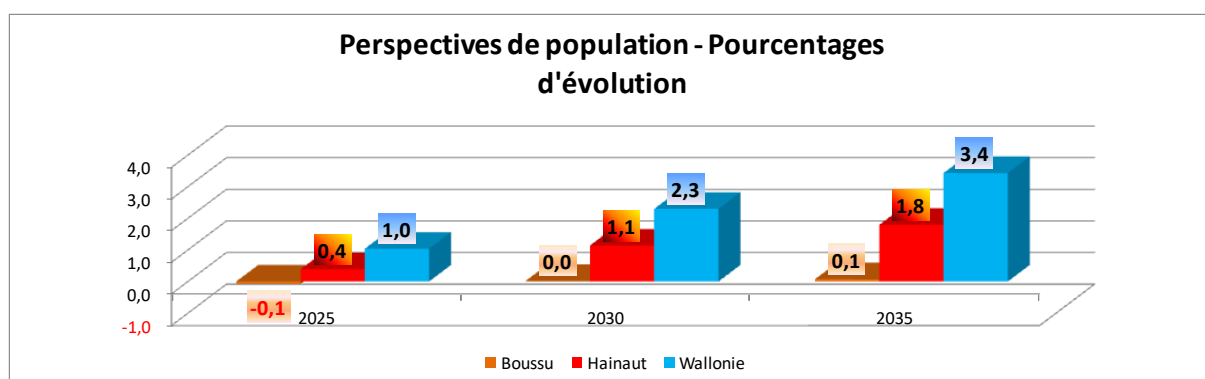
Territoire	Type de ménage													
	Isolés		Couples mariés sans enfants		Couples mariés avec enfant(s)		Couples cohabitant sans enfant		Couples cohabitant avec enfant(s)		Familles mono-parentales		Autres types de ménages privés	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Boussu	3.289	37,3	1.251	14,2	1.252	14,2	476	5,4	865	9,8	1.501	17,0	189	2,1
Hainaut	221.776	37,1	92.020	15,4	96.263	16,1	36.183	6,1	60.440	10,1	79.019	13,2	11.779	2,0
Wallonie	596.782	37,0	254.436	15,8	274.964	17,0	103.633	6,4	156.883	9,7	196.396	12,2	29.880	1,9
Flandre	948.532	32,8	636.661	22,0	594.167	20,5	195.915	6,8	224.854	7,8	237.743	8,2	53.619	1,9
Belgique	1.809.200	35,7	941.884	18,6	972.429	19,2	330.105	6,5	410.244	8,1	499.621	9,9	104.864	2,1

2.5. Perspectives de population et des ménages

D'après les estimations du Centre de Recherche en Démographie et Sociétés de l'UCL et de l'IWEPS sur les perspectives de population et des ménages pour les communes wallonnes, la population de la commune de Boussu devrait légèrement diminuer avec une évolution de - 0,1 % entre 2020 et 2025, ne pas progresser à l'horizon 2030 et progresser de 0,1 % à l'horizon 2035.

Territoire	Population				Ménages			
	2020	2025	2030	2035	2020	2025	2030	2035
Boussu	19.846	19.831	19.849	19.860	8.766	8.969	9.222	9.441
Hainaut	1.346.840	1.352.014	1.362.136	1.370.968	591.089	601.998	615.846	627.136
Wallonie	3.645.243	3.683.045	3.728.894	3.770.204	1.591.591	1.632.302	1.677.676	1.716.238
Territoire	Evolution de la population (%age)				Evolution des ménages (%age)			
		2020-2025	2020-2030	2020-2035		2020-2025	2020-2030	2020-2035
Boussu		-0,1	0,0	0,1		2,3	5,2	7,7
Hainaut		0,4	1,1	1,8		1,8	4,2	6,1
Wallonie		1,0	2,3	3,4		2,6	5,4	7,8

Les perspectives d'évolution des ménages semblent montrer une évolution beaucoup plus importante, que celle prévue pour la population. Le nombre de ménages à Boussu devrait croître de 2,3 % entre 2020 et 2025, de 5,2 % à l'horizon 2030 et de 7,7 % à l'horizon 2035.



3. Espérance de vie et mortalité

3.1. Espérance de vie

Dans son analyse de l'espérance de vie par commune du Hainaut, l'Observatoire de la Santé a mis en lumière un lien entre l'espérance de vie des hommes et le revenu médian du ménage : si l'on compare deux communes hainuyères dont l'une a un revenu plus élevé que l'autre, celle au revenu supérieur indiquera une espérance de vie plus importante. A Boussu, compte-tenu des marges d'erreur, l'espérance de vie des hommes est supérieure à la moyenne hainuyère et elle est inférieure aux moyennes wallonne et belge. L'espérance de vie des femmes ne diffère pas de la moyenne hainuyère et elle est inférieure aux moyennes wallonne et belge.

Territoire	Espérance de vie à la naissance	
	Hommes	Femmes
Boussu	72,4	79,3
Hainaut	75,1	80,8
Wallonie	76,3	81,4
Belgique	80,0	84,1

3.2. Mortalité

La mortalité est un élément important pour évaluer l'état de santé d'une population. Elle peut être mise en relation avec les conditions de vie, les comportements de santé ou les performances du système de soins. A Boussu, si l'on prend la situation hainuyère comme référence (indice 100) et compte-tenu des marges d'erreur, la mortalité des hommes est supérieure à la moyenne hainuyère. Les mortalités masculines wallonnes et belges sont inférieures à la mortalité masculine hainuyère (respectivement -8 % et -22 %). La mortalité des femmes est supérieure à la moyenne hainuyère. Les mortalités féminines wallonnes et belges sont inférieures à la mortalité féminine hainuyère (respectivement -4 % et -14 %).

La mortalité prématurée des hommes est supérieure à la moyenne hainuyère. Les mortalités prématurées masculines wallonnes et belges sont inférieures à la mortalité prématurée masculine hainuyère (respectivement -14 % et -34 %).

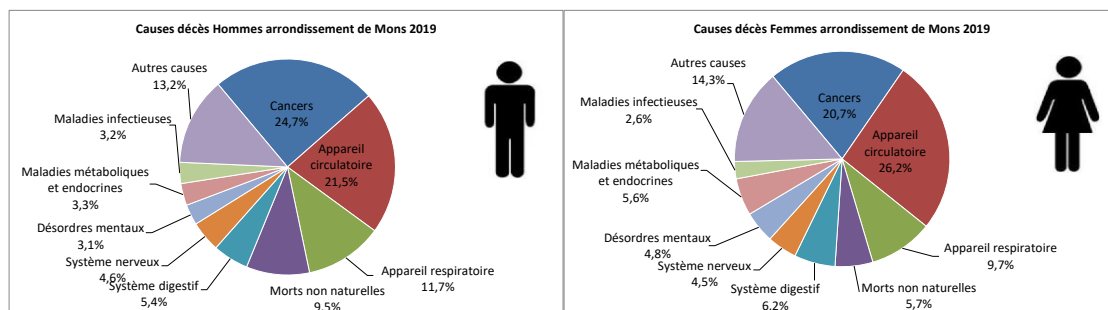
La mortalité prématurée des femmes ne diffère pas de la moyenne hainuyère. Les mortalités prématurées féminines wallonnes et belges sont inférieures à la mortalité prématurée féminine hainuyère (respectivement -10 % et -16 %).

Territoire	Mortalité Totale		Mortalité prématurée (<65 ans)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Boussu	120,1	108,8	118,4	95,8
Hainaut	100,0	100,0	100,0	100,0
Wallonie	91,7	96,3	86,3	90,8
Belgique	78,3	85,8	66,0	73,5

3.3. Causes de décès

Le recensement annuel des causes de décès permet de mesurer l'impact des maladies et/ou traumatismes sur la santé de la population et de prendre les mesures qui s'imposent en tentant d'intervenir sur les facteurs de risques et les déterminants des maladies (information, éducation, motivations, offre

alimentaire, environnement, etc.). De manière classique, dans l'arrondissement de Mons, les deux principales causes de décès en 2019 concernaient l'appareil circulatoire (26,2 % chez les femmes et 21,5 % chez les hommes par rapport à l'ensemble des décès) et les cancers (20,7 % chez les femmes et 24,7 % chez les hommes).



4. Etat de santé

4.1. Etat de santé

Les analyses montrent que l'état de santé des individus est fortement corrélé à l'échelle sociale. Ainsi, en cas de situation moins favorable, de revenus plus faibles, on observe une estime de soi moins bonne ce qui influence négativement l'état de santé déclaré. Selon l'enquête nationale de santé de 2018, 71 % des Hainuyers contre 77 % des Belges se déclarent en bonne ou très bonne santé. D'autre part, environ 34 % de la population hainuyère interrogée dit souffrir d'une ou plusieurs maladies chroniques. Des données à l'échelon communal ne sont pas disponibles car l'échantillon de population interrogée est insuffisant.

Territoire	Etat de santé déclaré	
	Santé perçue bonne ou très bonne (%)	Présence de maladie(s) chronique(s) (%)
Hainaut	71,0	33,9
Wallonie	73,8	32,7
Belgique	77,0	29,3

L'enquête nationale de santé de 2018 montre que le taux d'excès de poids des hommes (66,1 %) et des femmes (51,2 %) du Hainaut se situe dans des niveaux supérieurs aux moyennes belges mais ne sont pas significativement différents de la Wallonie. Quant à l'obésité, elle touche 27,2 % des hommes et 21,9 % des femmes du Hainaut. Ce surpoids et/ou cette obésité constitue(nt) un important facteur de risque de maladies chroniques telles que les pathologies cardiovasculaires, le diabète, les troubles musculo-squelettiques et certains cancers. D'où l'importance d'une bonne prévention en privilégiant le message d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique régulière.

Territoire	Fréquence du surpoids et de l'obésité chez les 18 ans et plus			
	Excès de poids total (IMC>25)		Obésité (IMC>30)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Hainaut	66,1	51,2	27,2	21,9
Wallonie	57,8	46,3	18,8	17,2
Belgique	55,3	43,4	16,7	15,0

A Boussu, les personnes souffrant d'au moins une maladie chronique impliquant une certaine dépendance sont plus nombreuses qu'en Wallonie ou en Hainaut. De même, la part de bénéficiaires de l'assurance maladie soignée pour des problèmes de diabète est beaucoup plus importante qu'en Hainaut et en Wallonie.

Territoire	Pourcentage de personnes ayant au moins une maladie chronique impliquant une dépendance (2021)	Part pour mille de personnes soignées pour diabète (2021)
Boussu	6,4	110
Hainaut	5,4	81
Wallonie	5,0	82
Belgique	5,0	68

4.2. Dépistage du cancer du sein

Dépister c'est détecter une pathologie avant que des symptômes soient manifestes. Une détection précoce de certains cancers favorise souvent des traitements moins lourds et offre des chances de guérison plus importantes. Le programme national de dépistage du cancer du sein permet aux femmes de 50 à 69 ans d'être dépistées gratuitement tous les deux ans au moyen d'un mammotest. En dehors de ce programme, de nombreuses femmes ont recours à un dépistage opportuniste par mammographie classée "diagnostique". Pour information, les femmes de Flandre ont tendance à privilégier le mammotest à la mammographie diagnostique, ce qui explique les chiffres nationaux élevés. A Boussu, 3,6 % des habitantes ont recours au mammotest, soit un taux inférieur à ceux du Hainaut et de la Wallonie. La mammographie diagnostique concerne 41,7 % des femmes de 50 à 69 ans domiciliées dans la commune.

Territoire	Dépistage du cancer du sein (femmes de 50 à 69 ans)		
	par mammotest (%)	par mammographie diagnostique	Couverture totale
Boussu	3,6	41,7	45,3
Hainaut	4,0	44,1	48,0
Wallonie	4,0	43,4	47,4
Belgique	30,3	25,8	56,1

4.3. Comportements de santé

En Hainaut, en 2018, la consommation quotidienne de fruits et de légumes ne montre pas de différence significative avec la Wallonie et la Belgique. On observe plus de fumeurs quotidiens (22 %) dans le Hainaut que dans l'ensemble de la Belgique (19 %). Le nombre de Hainuyers déclarant boire plus de 14 verres d'alcool par semaine chez les femmes et 21 verres chez les hommes est similaire aux moyennes wallonne et belge. De plus, on n'observe pas de différence significative entre le Hainaut, la Wallonie et la Belgique quant à la proportion de personnes à risque de dépendance alcoolique. Enfin, la population à risque par manque d'activité physique est plus élevée dans le Hainaut qu'en Wallonie. De plus, la différence entre les hommes et les femmes est importante, ces dernières étant plus sédentaires que les hommes.

Territoire	Consommation quotidienne (%) de fruits (jus exclus)	Consommation quotidienne (%) de légumes	Surconsommation d'alcool (>14 verres/semaine Femmes et >21 verres/semaine Hommes) (%)	Part (en %) de dépendants à l'alcool	Consommation quotidienne ou occasionnelle de tabac (%)	Part (en %) de la population à risque par manque d'activité physique
Hainaut	46,6	71,7	5,7	13,2	22,0	40,6
Wallonie	52,3	71,7	6,6	13,9	22,1	36,7
Belgique	57,2	75,8	5,9	14,0	19,4	28,8

5. Logement

5.1. Logements et années de construction des bâtiments

En 2022, Boussu compte 10 509 logements sur son territoire communal.

Territoire	Bâtiments	Année de construction des bâtiments										Nombre de logements
		Avant 1946		De 1946 à 1981		De 1982 à 2001		De 2002 à 2011		Après 2011		
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Boussu	10.509	6.111	58,2	3.019	28,7	876	8,3	307	2,9	196	1,9	9.707
Hainaut	662.470	368.408	55,6	181.418	27,4	62.712	9,5	27.569	4,2	22.363	3,4	651.482
Wallonie	2.718.714	720.075	26,5	1.089.568	40,1	520.789	19,2	203.240	7,5	185.042	6,8	3.316.778
Flandre	1.693.328	813.236	48,0	504.828	29,8	205.721	12,1	93.508	5,5	76.035	4,5	1.766.263
Belgique	4.606.757	1.661.358	36,1	1.647.489	35,8	734.286	15,9	300.155	6,5	263.469	5,7	5.680.956

A l'instar du Hainaut et de la Wallonie, la commune se voit caractérisée par un parc de bâtiments anciens. Parmi les bâtiments présents sur le territoire communal, plus de la moitié (58,2%) ont été érigés avant 1946. Ce pourcentage est supérieur à ceux du Hainaut et de la Wallonie.

8,3% des bâtiments de la commune ont été construits entre 1982 et 2001, ce qui est inférieur aux pourcentages du Hainaut et de la Wallonie.

2,9% des bâtiments de Boussu datent de la période 2002-2011, soit un taux inférieur aux autres régions.

Depuis 2011, 196 bâtiments ont été construits au sein de la commune.

5.2. Immobilier

Prix de l'immobilier

En 2021, le prix de vente médian d'une maison 2 ou 3 façades à Boussu s'élève à 120 000 €. Il est de 200 000 € pour les maisons 4 façades. Les prix des maisons à Boussu sont inférieurs à ceux calculés à l'échelle de toutes les régions.

Entités administratives	Revenu médian par déclaration(€)	prix médian(€) maisons Maisons avec 2 ou 3 façades	Pression immobilière maisons Maisons avec 2 ou 3 façades	prix médian(€) Maisons avec 4 ou plus de façades	Pression immobilière Maisons avec 4 ou plus de façades	prix médian(€) appartements	Pression immobilière appartements
Boussu	20.955	120.000	5,4	200.000	9,5	0	0,0
Hainaut	23.501	143.000	5,7	250.000	10,1	140.000	5,7
Wallonie	24.808	155.000	6,2	254.000	10,2	155.000	6,2
Flandre	28.286	165.000	9,7	273.000	12,3	165.000	7,4
Belgique	26.412	235.000	8,2	337.000	11,9	219.000	7,7

En 10 ans, les prix des biens immobiliers ont augmenté : + 9,1 % pour les maisons 2 ou 3 façades et + 19,8 % pour les 4 façades. L'évolution du prix des appartements n'est par contre pas disponible en raison d'un nombre trop faible de ventes de ce type de bien en 2021.

Sur la même décennie (2011-2021), le nombre de transactions immobilières sur Boussu a augmenté de 18,1 % pour les maisons 2 ou 3 façades et de 21,1 % pour les 4 façades.

Pression immobilière

En 2020 à Boussu, il fallait 5,4 fois le revenu imposable annuel d'un ménage pour acquérir une maison 2 ou 3 façades et 9,5 fois pour une maison 4 façades.

Les pressions immobilières relevées pour les maisons à Boussu sont inférieures à celles du Hainaut, de la Wallonie, de la Flandre et de la Belgique.

5.3. Logements publics

Au 1^{er} janvier 2021, 12,2 % des ménages boussutois vivent dans un logement public (SLSP¹). La commune compte 1 328 logements publics SLSP dont 7,7 % sont inoccupés.

¹ SLSP: Société de logement de service public

6. Services à la population

6.1. Offre médicale

Le poids de la patientèle par médecin généraliste actif (généralistes ayant comptabilisé au moins 500 contacts patients pendant l'année) à Boussu est de 1245 habitants par médecin généraliste, ce qui est nettement moins favorable qu'en Hainaut et en Wallonie.

Territoire	Nombre d'habitants pour un médecin généraliste actif	Nombre d'habitants pour un dentiste	Nombre d'habitants pour un(e) infirmier(ère)	Nombre d'habitants pour un kiné
Boussu	1.245	1.810	71	569
Hainaut	1.020	1.622	82	305
Wallonie	985	1.165	97	243
Flandre	nd	1.130	108	308
Belgique	nd	1.067	110	284

La commune dispose sur son territoire d'une structure hospitalière (Epicura Hornu-Warquignies) rassemblant 308 lits.

6.2. Petite enfance

En 2021, Boussu compte 179 places d'accueil dédiées aux enfants âgés de 0 à 2,5 ans. Le taux de couverture s'élève ainsi à 33,8 %. Ce taux est supérieur à la moyenne du Hainaut mais inférieur à celle de la Wallonie.

Territoire	Total des places	Taux de couverture de la petite enfance
Boussu	179	33,8
Hainaut	10.828	32,2
Wallonie	33.527	37,7

6.3. Aînés

Maisons de repos

En 2022, la commune recense 4 maisons de repos agréées INAMI pour une capacité totale de 409 lits. Ramené à la population des 75 ans et plus, le taux de couverture obtenu est de 26,4 %, soit un taux supérieur aux autres régions du pays.

Territoire	Maisons de repos	Total Lits	Pop. 75 ans et +	Offre de lits
Boussu	4	409	1.550	26,4
Hainaut	221	19.918	113.193	17,6
Wallonie	542	48.433	310.906	15,6

6.4. Nombre d'établissements scolaires

Boussu compte 11 établissements scolaires sur son territoire : 9 dédiés à l'enseignement maternel et primaire et 2 dédiés au secondaire.

Territoire	Maternel	Maternel et Primaire	Maternel, Primaire et Secondaire	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total général
Boussu	0	9	0	0	2	0	11
Arrondissement de Mons	6	100	2	9	32	8	157
Hainaut	25	540	7	43	184	14	813

6.5. Population scolaire

Le tableau suivant montre la répartition des élèves et étudiants résidant à Boussu en fonction du type d'établissement scolaire (maternel, primaire, etc.). Dans le cas présent, les établissements scolaires ne se limitent pas uniquement à ceux de la commune de résidence.

Commune (Lieu de résidence)	Maternel	Primaire	Secondaire	Total année scolaire 2020-2021
Boussu	703	1.455	1.709	3.867
Arrondissement de Mons	9.025	18.146	20.486	47.657
Hainaut	47.062	95.491	109.967	252.520

Ce deuxième tableau rend compte du nombre d'élèves et d'étudiants qui sont scolarisés dans les différents types d'établissements (maternel, primaire, etc.) basés sur le territoire communal. Cette fois-ci, la population scolaire n'est pas uniquement composée des résidents de la commune de Boussu.

Commune (Lieu de scolarisation)	Maternel	Primaire	Secondaire	Total général année scolaire 2020-2021
Boussu	607	1.404	1.587	3.598
Arrondissement de Mons	9.236	18.501	22.643	50.380
Hainaut	47.966	97.938	115.071	260.975

Les données concernant la population scolaire pour l'enseignement supérieur ne sont malheureusement plus disponibles en raison de fournisseurs statistiques distincts.

Les données ne reprennent pas les élèves de l'enseignement de promotion sociale, écoles d'art, écoles privées et enseignement à domicile.

7. Formation

7.1. Niveau d'instruction

14,1 % des habitants de Boussu âgés de 18 ans et plus ont un diplôme de l'enseignement supérieur.

43,5 % ne dépassent pas le stade des études primaires et 8,9 % ne possèdent aucun diplôme ou certificat.

Territoire	Pas de diplôme ou de certificat		Primaire		Secondaire		Supérieur et universitaire	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Boussu	1.250	8,9	6.128	43,5	4.513	32,0	2.200	15,6
Hainaut	95.813	10,1	362.431	38,3	278.857	29,5	209.340	22,1
Wallonie	255.195	10,0	880.839	34,6	741.233	29,1	671.697	26,4
Flandre	434.346	9,2	1.478.299	31,2	1.388.992	29,4	1.429.324	30,2
Belgique	952.931	11,8	2.550.156	31,5	2.274.149	28,1	2.318.583	28,6

En comparaison avec le Hainaut, la commune présente un taux de diplômés de l'enseignement supérieur moins élevé et un taux de diplômés du primaire similaire.

8. Emploi

8.1. Emploi salarié

Au 31 décembre 2021, Boussu compte 6 005 travailleurs salariés (assujettis à l'ONSS), ce qui représente 47 % de la population communale âgée entre 15 et 64 ans. La part des travailleurs salariés à Boussu est en deçà de celles du Hainaut et de la Wallonie.

Territoire	NbTotal (dec 2021)	Pop. 15-64 ans (jan 2022)	Part Trav. Pop. 15-64 ans
Boussu	6.005	12.771	47,0
Hainaut	438.599	863.364	50,8
Wallonie	1.173.423	2.342.486	50,1
Flandre	2.465.832	4.216.590	58,5
Belgique	4.060.601	7.389.470	55,0

L'administration publique est le secteur d'activité qui emploie le plus de travailleurs (957 travailleurs soit 15,9 %). Viennent ensuite les secteurs du commerce de détail (591 travailleurs soit 9,8 %), de l'enseignement (590 travailleurs soit 9,8 %) et des activités pour la santé humaine (523 travailleurs soit 8,7 %).

8.2. Emploi indépendant

Au 31 décembre 2021, Boussu compte 981 travailleurs indépendants. Cela représente 0,9 % des travailleurs indépendants du Hainaut. Rapportée à la

population des 15 ans et plus à Boussu, la part des indépendants s'élève à 5,9 %.

Territoire	Total 2021	Pop. 15 ans et +	Part des indépendants dans la population de 15 ans et +
Boussu	981	16.559	5,9
Hainaut	106.142	1.123.853	9,4
Wallonie	332.386	3.048.697	10,9
Flandre	760.688	5.619.579	13,5
Belgique	1.171.728	9.658.786	12,1

Parmi les travailleurs indépendants, 3,9 % se retrouvent dans le secteur primaire, 20,6 % dans le secteur secondaire et 75,5 % dans le secteur tertiaire.

Le commerce et les professions libérales sont les deux secteurs qui emploient le plus de travailleurs indépendants au sein de la commune, respectivement 35,5 % et 28,8 %. L'industrie suit avec 20,6 % des travailleurs indépendants.

8.3. Taux d'emploi/Taux de chômage

Taux d'emploi²

En 2019, le taux d'emploi de la commune s'élève à 50,6 %. Il est inférieur aux taux d'emploi hainuyer et wallon.

Entre 2009 et 2019, Boussu a connu une augmentation du taux d'emploi (de 47,2 % à 50,6 %).

Communes	Taux d'emploi 2019	Taux de chômage 2022
Boussu	50,6	13,8
Hainaut	57,1	10,8
Wallonie	59,9	9,5
Flandre	69,8	3,9
Belgique	65,0	6,7

Taux de chômage

Pour l'année 2022, le taux de chômage à Boussu est de 13,8 %, soit un taux au-dessus de ceux du Hainaut, de la Wallonie, de la Flandre et de la Belgique.

Entre 2021 et 2022, le taux de chômage a légèrement diminué à Boussu, passant de 14,9 % à 13,8%.

8.4. Mobilité des travailleurs

Mobilité des travailleurs résidents

La part des travailleurs domiciliés à Boussu et qui vont travailler dans une autre commune est de 82,5 %.

² En raison de l'indisponibilité des données auprès de nos fournisseurs statistiques, la mise à jour 2022 n'est pas possible.

Lieu de résidence	Occupés dans la commune	Sortant de la commune de résidence	Total	Part des travailleurs sortant de la commune
Boussu	1.023	4.835	5.858	82,5
Hainaut	117.395	311.669	429.064	72,6
Wallonie	291.249	908.341	1.199.590	75,7
Flandre	676.210	1.772.055	2.448.265	72,4
Belgique	1.026.499	2.984.369	4.010.868	74,4

Mobilité des travailleurs occupés

La part des travailleurs occupés à Boussu et qui proviennent d'une autre commune s'élève à 78,3 %.

Lieu de travail	Domiciliés dans la commune	Venant d'une autre commune	Total	Part des travailleurs domiciliés dans une autre commune
Boussu	1.023	3.696	4.718	78,3
Hainaut	117.395	254.643	372.038	68,4
Wallonie	291.249	761.079	1.052.328	72,3
Flandre	676.210	1.633.136	2.309.346	70,7
Belgique	1.026.499	2.948.980	3.975.479	74,2

9. Revenus

9.1. Revenus médians et déclarations

Le revenu médian par déclaration à Boussu est de 20 955 € en 2021.³ Il est inférieur à ceux du Hainaut (- 2 546 €), de la Wallonie (- 3 853 €), de la Flandre (- 7 291 €) et de la Belgique (- 5 457 €).

Territoire	Revenu médian par déclaration
Boussu	20.955
Hainaut	23.501
Wallonie	24.808
Flandre	28.286
Belgique	26.412

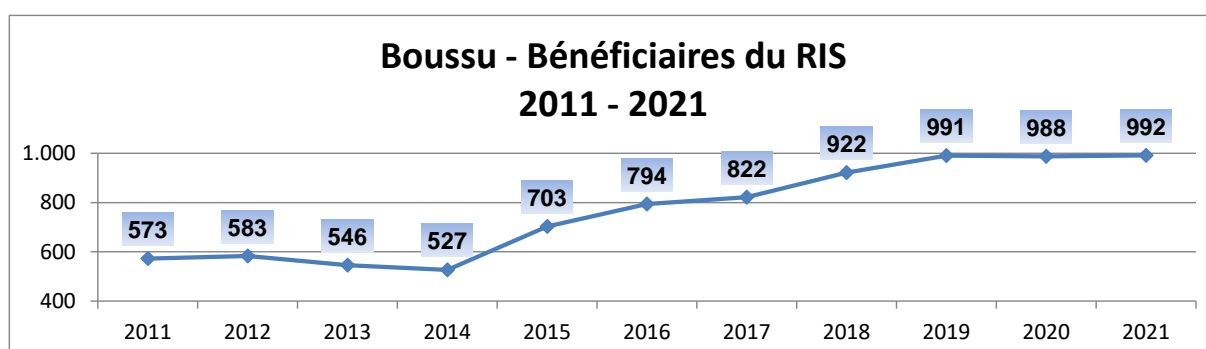
En termes de déclarations des revenus de 2021, 9 % des ménages de la commune ont rentré une déclaration supérieure à 50 000 € et 11,5 % ont renseigné moins de 10 000 €.

³ Cela signifie que 50 % des déclarations sont supérieures à 20 955 € et 50 % sont en dessous de 20 955 €.

Territoire	Total	< 10.000 EUR	de 10.001 jusqu'à 20.000 EUR	de 20.001 jusqu'à 30.000 EUR	de 30.001 jusqu'à 40.000 EUR	de 40.001 jusqu'à 50.000 EUR	plus que 50.000 EUR
Valeurs absolues							
Boussu	11.346	1.301	3.883	2.799	1.546	795	1.022
Hainaut	756.524	88.354	213.155	180.114	104.874	60.607	109.420
Wallonie	2.048.541	251.569	517.269	465.770	282.275	173.307	358.351
Flandre	3.753.640	401.900	752.474	845.514	571.557	355.207	826.988
Belgique	6.417.960	753.651	1.449.613	1.444.360	928.873	572.404	1.269.059
Pourcentages							
Boussu	100	11,5	34,2	24,7	13,6	7,0	9,0
Hainaut	100	11,7	28,2	23,8	13,9	8,0	14,5
Wallonie	100	12,3	25,3	22,7	13,8	8,5	17,5
Flandre	100	10,7	20,0	22,5	15,2	9,5	22,0
Belgique	100	11,7	22,6	22,5	14,5	8,9	19,8

9.2. Revenus d'intégration sociale (RIS)

Ramenée à la population des 18 à 64 ans, la part des bénéficiaires du RIS à Boussu s'élève à 8,2 %. Elle est de 5,5 % en Hainaut, 4,5 % en Wallonie et 3,1 % en Belgique.



Entre 2011 et 2021, le nombre de bénéficiaires du RIS (992 en 2021) a augmenté de 73,1 % à Boussu. Cette augmentation est de 47,7 % en Hainaut, 38,2 % en Wallonie et 37,8 % en Belgique. Sur le graphique précédent, on peut voir, dans un premier temps, une augmentation du nombre de bénéficiaires du RIS entre 2011 et 2012. Par la suite, le nombre de bénéficiaires a quelque peu diminué jusqu'en 2014 où il augmente fortement l'année suivante (+ 176 bénéficiaires du RIS en 2015). La crise économique apparue dès 2008 et la réforme des allocations de chômage en 2015 sont des facteurs pouvant influencer de manière non négligeable le nombre de bénéficiaires du RIS. Le nombre de bénéficiaires augmente de façon constante de 2015 à 2021.

10. Tissu économique

10.1. Entreprises

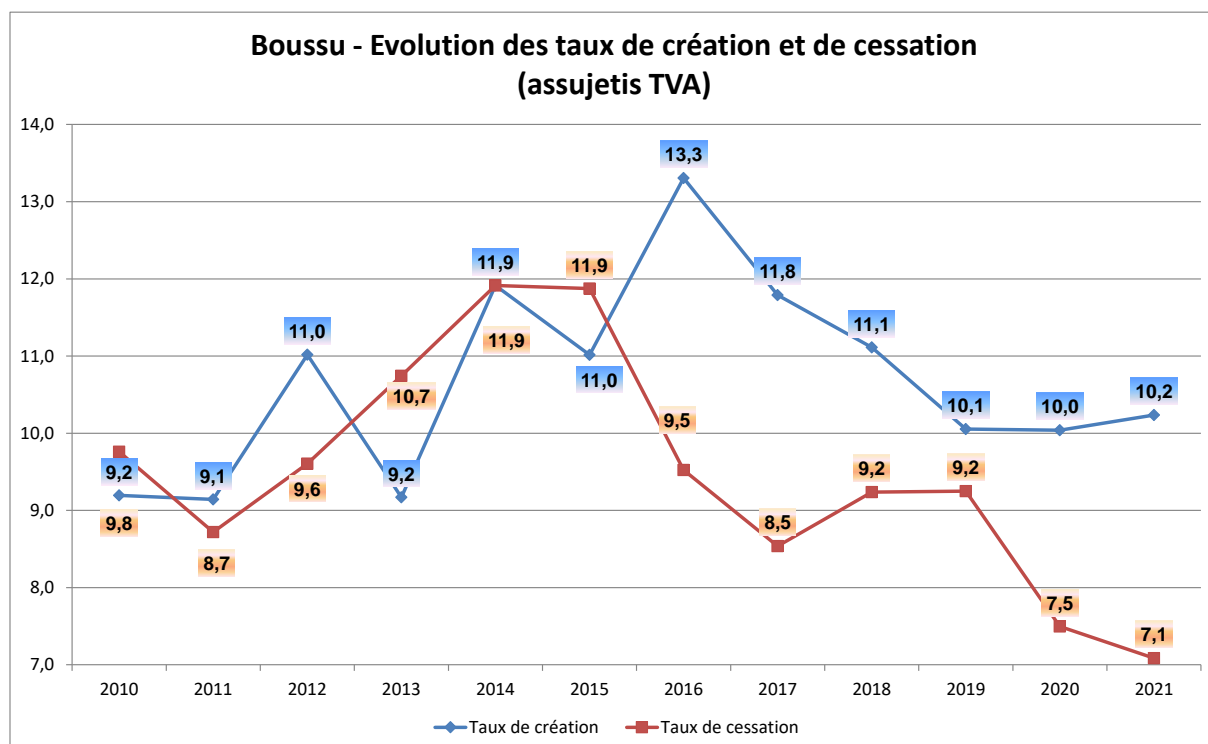
En décembre 2020, la commune de Boussu compte 361 établissements assujettis à l'ONSS. Ces entreprises constituent 1,3 % des établissements du Hainaut.

Territoire	Etablissements	Travailleurs
	Décembre 2020	
Boussu	361	4.858
Hainaut	28.476	378.892
Wallonie	90.780	1.070.039
Flandre	170.006	2.347.686
Belgique	298.350	4.060.601

Parmi ces entreprises, 84,2 % appartiennent au secteur tertiaire, 15,5 % au secteur secondaire et 0,3 % au secteur primaire. C'est le commerce de détail qui concentre le plus grand nombre d'entreprises à Boussu (100), suivi du secteur de la restauration (39) et celui de l'enseignement (35).

Les 361 établissements occupent 4 858 travailleurs, soit 1,3 % des travailleurs hainuyers.

Le taux de création d'entreprises à Boussu en 2021 est de 10,2 %. Le taux de création est supérieur à ceux du Hainaut (9,7 %) et de la Wallonie (9,4 %) et inférieur à celui de la Belgique (10,5 %).



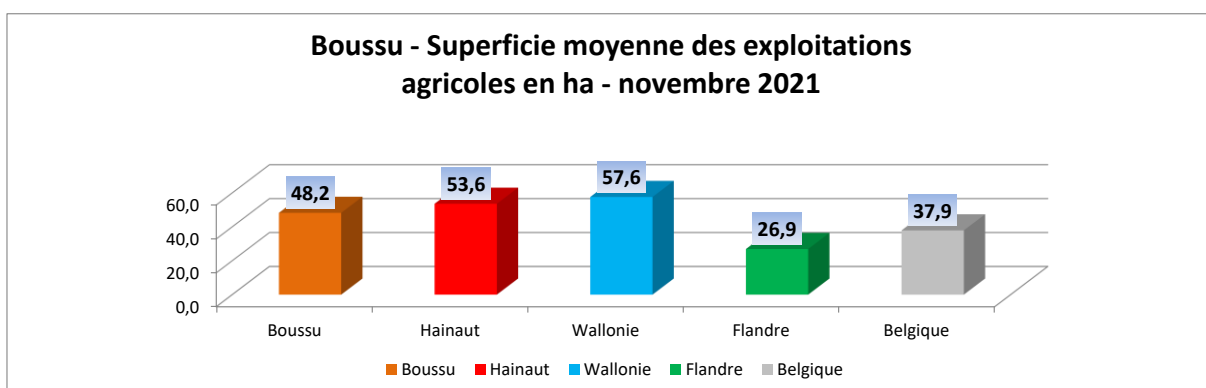
Le taux de cessation est quant à lui de 7,1 %, soit plus élevé que ceux du Hainaut (6,1 %), de la Wallonie (5,9 %) et de la Belgique (6,5 %).

En effectuant le calcul : "taux de création – taux de cessation", on en arrive à un chiffre de 3,1 pour Boussu, 3,6 pour le Hainaut, 3,5 pour la Wallonie et 4 pour le pays. En 2021 à Boussu, il y a donc eu davantage d'entreprises qui ont cessé leurs activités que d'entreprises créées.

Depuis 2010, les taux de création et de cessation ont varié au cours des années. On peut toutefois noter une tendance générale à la hausse du taux de création et une baisse du taux de cessation.

10.2. Agriculture

En 2021, la commune compte 10 exploitations agricoles pour une superficie agricole utilisée de 480 hectares. La superficie moyenne par exploitation est de 48,2 hectares, ce qui est inférieur aux moyennes du Hainaut et de la Wallonie.



Sources

I. Territoire

Hainaut Développement et OSH

CPDT – Atlas des paysages - communes couvertes par les Atlas (<https://cpdt.wallonie.be/atlas-des-paysages-communes-couvertes-par-les-atlas>)

II. Population

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):

- Population 01/01/2012-2022
- Population étrangère au 01/01/2022
- Structure des ménages 2022

Perspectives de population (2025-2030-2035) et des ménages (2025-2030-2035) – Wallonie – Centre de Recherche en Démographie et Sociétés de l'UCL – IWEPS

III. Espérance de vie et mortalité

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):

- Espérance de vie à la naissance 2017-2021 – Calculs OSH
- Indice comparatif de mortalité 2017-2021 – Calculs OSH

IV. Etat de santé et comportement de santé

Sciensano-HIS – 2018:

- Santé Subjective
- Comportement de Santé

Agence Inter mutualiste IMA-AIM:

- Maladies chroniques 2021
- Diabète 2021
- Dépistage du cancer du sein 2020

Sciensano-HIS – 2018:

- Etat de santé déclaré
- Fréquence de surpoids et de l'obésité chez les 18 ans et plus

V. Logement

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):

- Parc des bâtiments 2022
- Ventes immobilières (maisons 2, 3, 4 façades) – 2021 – Statistiques fiscales des revenus – Exerc. 2021 – Rev 2020
- Pression immobilière 2020:ventes immobilières (maisons 2, 3, 4 façades) – 2020 – Statistiques fiscales des revenus – Exerc. 2021 – Rev 2020

IWEPS – Walstat- 01/01/2020

- Logements publics

VI. Services à la population

AVIQ – 31/12/2021

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):

- Population 01/01/2022

Hôpitaux: SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement – 31/12/2021

ONE – 31/12/2021

- Accueil de la petite enfance

AVIQ – 01/09/2022

- Maisons de repos et maisons de repos et de soins

VII. **Formation**

Census – 2017:

- Primaire, secondaire, supérieur

Fédération Wallonie-Bruxelles - Implantations de l'enseignement fondamental et spécialisé - 2019-2020

Fédération Wallonie-Bruxelles - Implantations de l'enseignement secondaire et supérieur/Enseignement supérieur (Les Hautes Ecoles) - 2019-2020

VIII. **Emploi**

ONSS - 31/12/2020 (emploi au lieu de travail) et 31/12/2021 (emploi au lieu de résidence):

- Salariés

INASTI - 31/12/2021 :

- Indépendants

ONEM - Juin 2021 - Juin 2022

- Taux de chômage

Steunpunt WSE:

- Taux d'emploi 2019
- Mobilité des travailleurs 2019

IX. **Revenus**

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):

- Statistique fiscale des revenus - Exerc. 2021 - Rev. 2020

SPP Intégration sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie sociale et Politique des Grandes villes - Chiffres et RIS - 2011-2021 - www.mi-is.be/be-fr/etudes-publications-et-chiffres/revenu-dintegration-sociale-ris

X. **Tissu économique**

ONSS - 31/12/2020:

- Entreprises

Statistics Belgium (<http://statbel.fgov.be/>):

- Résultats de l'enquête agricole - 2021